

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	15.03.2019			DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Commission Péréquation financière		Lié à :(obligatoire) ad 18.043
Titre : Amendement au projet de loi portant révision du volet des charge de la péréquation financière intercommunale		
(Amendement initialement déposé par le groupe socialiste)		
Contenu :		
Article 2 – Loi sur le fonds d'aide aux communes		
<u>Disposition transitoire à la modification du</u>		
<u>Le fonds est mis à contribution pour le financement en 2020 et en 2021 de l'allocation temporaire répartie entre les communes au prorata de la population et en fonction de l'altitude à laquelle cette dernière réside.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Claude Guinand, président de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :